



NATURE ET PÉRIODES D'ÉVALUATION

1^{re} année du secondaire

2025-2026

Pour connaître les modalités d'évaluation pour chacune des matières, veuillez vous référer aux syllabus remis par les enseignants et envoyés par courriel.

Examens ministériels – Épreuves CSSMI

Il n'y a pas d'examen ministériel en 1^{re} année du secondaire. Toutefois, des épreuves de la commission scolaire seront administrées pour certaines autres matières en fin d'année.

Compétence non disciplinaire

Au **régulier**, la compétence non disciplinaire qui sera évaluée sera **(à confirmer après consultation)**

Éducation physique et à la santé Code 043-102		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)
– Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques – Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques – Adopter un mode de vie sain et actif	100 %	✓	✓	✓
Science et technologie Code 055-104				
Volet pratique – Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique – Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	40 %	✓	✓	✓
Volet théorie – Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques – Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	60 %	✓	✓	✓
Mathématique Code 063-126				
– Résoudre une situation-problème	30 %		✓	✓
– Déployer un raisonnement mathématique	70 %	✓	✓	✓
Culture et citoyenneté québécoise Code 080-102				
– Étudier des réalités culturelles	50 %	✓		✓
– Réfléchir sur des questions éthiques	50 %		✓	✓

Histoire et éducation à la citoyenneté		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Code 087-103		(20%)	(20%)	(60%)
– Interroger les réalités sociales dans une perspective historique – Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique – Construire sa conscience à l'aide de l'histoire	100 %		✓	✓
Géographie				
Code 095-103				
– Lire l'organisation d'un territoire – Interpréter un enjeu territorial – Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	100 %	✓		✓
Français, langue d'enseignement				
Code 132-108				
– Lire et apprécier des textes variés	40 %	✓		✓
– Écrire des textes variés	40 %		✓	✓
– Communiquer oralement selon des modalités variées	20 %		✓	✓
Anglais de base, langue seconde				
Code 134-104				
– Interagir oralement en anglais	40 %	✓	✓	✓
– Réinvestir sa compréhension des textes	30 %	✓		✓
– Écrire et produire des textes	30 %		✓	✓
Arts plastiques				
Code 168-104				
– Créer des images personnelles et médiatiques	70 %	✓	✓	✓
– Apprécier des images	30 %		✓	✓
Art dramatique				
Code 170-104				
– Créer et interpréter des œuvres dramatiques	70 %	✓	✓	✓
– Apprécier des œuvres dramatiques	30 %	✓	✓	✓